



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

SOMMAIRE DU BIR N°3 DU 11 SEPTEMBRE 2023

DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS	2
CAPA COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES PROFESSEURS DE CHAIRES SUPÉRIEURES DES ÉTABLISSEMENTS CLASSIQUES, MODERNES ET TECHNIQUES, DES PROFESSEURS AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ, DES PROFESSEURS CERTIFIÉS, DES ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT, DES PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE COLLÈGE, DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL, DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS ; DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION ET DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE.....	
DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS	4
CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADÉMIQUE – SESSION 2024.....	
DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ.....	6
RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER TECHNIQUE DE SERVICE SOCIAL AUPRÈS DU RECTEUR	
ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE	7
PRÉPARATIONS AUX CONCOURS INTERNES DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 : CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CONCOURS DE RECRUTEMENT CPE, PSY-EN	
FICHE DE POSTE – DIRECTEUR/DIRECTRICE ADJOINT(E) DE L'EAFC DE L'ACADÉMIE DE LYON – SPÉCIALITÉ PREMIER DEGRÉ	
DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET A LA CULTURE	10
FICHE DE POSTE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON.....	
DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE	11
RECRUTEMENT D'UN(E) DIRECTEUR-TRICE OPÉRATIONNEL(LE) GRETA CFA DU RHONE - ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024	

DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

CAPA COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES PROFESSEURS DE CHAIRES SUPÉRIEURES DES ÉTABLISSEMENTS CLASSIQUES, MODERNES ET TECHNIQUES, DES PROFESSEURS AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ, DES PROFESSEURS CERTIFIÉS, DES ADJOINTS D'ENSEIGNEMENT, DES PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, DES CHARGES D'ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE COLLÈGE, DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL, DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS ; DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION ET DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

BIR n°3 du 11 septembre 2023

Réf : DIPE n° 23-014

L'article 1 de l'arrêté rectoral DIPE n° 2022-033 du 23 janvier 2023 est modifié comme suit par l'arrêté rectoral n° 23-014 du 28 août 2023. Sont désignés comme membres de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des professeurs de chaires supérieures des établissements classiques, modernes et techniques, des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré, des professeurs certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'éducation physique et sportive, des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive, des professeurs d'enseignement général de collège, des professeurs de lycée professionnel, des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers ; des conseillers principaux d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

a) Membres titulaires

- M. Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Lyon, président,
- M. Olivier Curnelle, secrétaire général de l'académie de Lyon,
- Mme Marilyne Remer, directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Ain,
- M. Jérôme Bourne-Branchu, directeur académique des services de l'éducation nationale du Rhône,
- M. Thierry Dickele, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Loire,
- Mme Stéphanie De Saint Jean, adjointe au secrétaire général de l'académie de Lyon, DRH,
- M. Etienne Maurau, délégué de région académique à l'information et à l'orientation (DRAIO)
- Mme Corinne Benucci, doyenne des IA-IPR,
- Mme Véronique Julien, vice-doyenne des IA-IPR,
- M. Messaoud Laoucheria, doyen des IEN,
- Mme Myriam Mazoyer, vice-doyenne des IEN,
- M. Philippe Grand, proviseur, lycée Ampère, Lyon 2^{ème}
- Mme Dominique Fazeli, proviseuse, lycée Edouard Branly, Lyon 5^{ème}
- M. Eric Esvan, principal, collège les Iris, Villeurbanne,
- M. Max Munier, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Christine Guichart, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Yann Buisson, inspecteur de l'éducation nationale,
- Mme Carla Afonso, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale,
- M. Vincent Camet, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,

b) Membres suppléants

- M. Jean Eric Dreyfus, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Nathalie Beaulieu, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale,
- M. Marc Esteveny, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Nathalie Joret, inspectrice de l'éducation nationale,
- M. Serge Mathoux, inspecteur de l'éducation nationale,
- M. Philippe Sbaa, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional,
- Mme Catherine Vercueil Simion, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale,
- Mme Sylvie Mortellaro, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale,
- M. Nicolas Bourgeois, proviseur, lycée Jean Monnet, Saint Etienne,
- Mme Christine Witkowski, proviseuse LP des métiers Camille Claudel, Lyon 4^{ème},
- Mme Sylvie Cussac, principale, collège Léon Comas, Villars-les-Dombes
- Mme Nora Frahi, principale, collège Jean Monnet, Lyon 2^{ème},
- M. Pierre Ronchail, proviseur, lycée Docteur Charles Mérieux, Lyon 7^{ème},
- Mme Isabelle Lacroix, directrice des personnels enseignants,
- Mme Caroline Sbaffo, adjointe à la directrice des personnels enseignants,
- M. Frédéric Richoux, adjoint à la directrice des personnels enseignants,
- Mme Claudine Gadet, cheffe de bureau, direction des personnels enseignants,
- M. Luc Pelissier, chef de bureau, direction des personnels enseignants.
- Mme Angélique Diaz, cheffe de bureau, direction des personnels enseignants

REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Rindala YOUNES (FSU) Lycée Martinière Diderot – Lyon 1 ^{er} (69)	Gwendoline BABIN (FSU) E.E.P.U. Louis Pasteur – Grigny (69)
Laurent SAPEY (FSU) Collège Massenet Fourneyron – Le Chambon-Feugerolles (42)	Estelle TOMASINI (FSU) Lycée Honoré d'Urfé - Saint-Etienne (42)
Séverine BRELOT (FSU) LP Lycée métier Alexandre Bérard – Ambérieu-en- Bugey (01)	Grégory MAYE (FSU) Collège de l'Albarine – St Rambert en Bugey (01)
Céline PORTEJOIE (FSU) Lycée Saint-Just – Lyon 5 ^{ème} (69)	Éric PEROCHEAU (FSU) Lycée Saint-Exupéry – Bellegarde-sur-Valserine (01)
Damien HUGUET (FSU) Collège Roger Vailland - Poncin (01)	Aline DROUOT (FSU) Lycée Cassin-Verne – Tarare (69)
Cyril LE HENANFF-BERTOUX (FSU) LP Joseph-Marie Jacquard – Oullins (69)	Hervé DUSSERT (FSU) Collège Marcel Pagnol – Pierre-Bénite (69)
Alfred ZAMI (FSU) Lycée Charlie Chaplin – Décines (69)	Anne-Christine BURLON (FSU) Lycée Colbert – Lyon 8 ^{ème} (69)
Anne BLANCHARD (FSU) Collège Maurice Utrillo – Limas (69)	Gianni-Pietro MURA (FSU) Collège Gilbert Dru – Lyon 3 ^{ème} (69)
Hervé GOLDFARB (FSU) IUT Université Lumière Lyon 2 – Lyon (69)	Sandrine PASINI (FSU) Collège Paul Claudel - Lagnieu (01)
Jérôme DERANCOURT (FSU) Lycée Albert Camus - Rillieux-la-Pape (69)	Virginie PAYS (FSU) Collège Jean-Claude Ruet – Villié-Morgon (69)
Anne-Claire GAUTHERON (CGT) Collège Val de Saône – Montceaux (01)	Vincent NODIN (CGT) Collège du Pilat – Bourg Argental (42)
Nicolas CHAPHARD (CGT) SEP Lycée François Rabelais – Dardilly (69)	Naslata CHAUFFERA (CGT) Lycée Professionnel Danielle Casanova – Givors (69)
Johnny DURAND (FO) Lycée Paul Painlevé – Oyonnax (01)	Héloïse TAUREL (FO) Lycée professionnel du 1 ^{er} film – Lyon (69)
Marc LARCON (FO) Lycée Professionnel Louise Labé – Lyon 7 ^{ème} (69)	David KILIC (FO) SEP lycée Arbez Carme – Bellignat (01)
Christophe PATERNA (SNALC) Lycée Carnot - Roanne (42)	Didier GALLANT (SNALC) Lycée Carnot - Roanne (42)
Véronique MORISET (SNALC) Lycée Ampère – Lyon 2 ^{ème} (69)	Laurent FREYNET (SNALC) Collège Jean Jaurès – Villeurbanne (69)
Bruno CORNUT (SGEN CFTD) Lycée Albert Camus – Rillieux-la-Pape (69)	Mathilde MANGADO (SGEN CFTD) Collège Paul Eluard – Vénissieux (69)
Laurent STRAUSS (SE UNSA) Lycée Carnot - Roanne (42)	Franck NEEL (SE UNSA) Lycée Professionnel Danielle Casanova – Givors (69)
Marie-Laure FLOREA (SUD) Collège Molière – Lyon 3 ^{ème} (69)	Quélen AUDUC (SUD) Collège Faubert – Villefranche s/ Saône (69)

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADÉMIQUE – SESSION 2024

BIR n°3 du 11 septembre 2023

Réf : DEC6

- décret n° 2015-884 du 20 juillet 2015, arrêté du 20 juillet 2015 et circulaire n° 2015-110 du 21 juillet 2015

L'examen d'accès au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique est ouvert au titre de la session 2024.

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour pouvoir se présenter au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique, les candidats doivent être soit :

- enseignants du second degré titulaires
- conseillers principaux d'éducation titulaires
- enseignants et conseillers principaux d'éducation en contrat à durée indéterminée

et

- justifier d'au moins 5 années de services accomplis en qualité d'enseignants du second degré ou de conseiller principal d'éducation titulaire ou non titulaire.

Aucune dérogation aux conditions énumérées ci-dessus n'est accordée.

II - CANDIDATURES

A – DATES ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le lien permettant aux candidats de s'inscrire sera disponible sur le site du rectorat de l'académie de Lyon à l'adresse suivante :

<https://www.ac-lyon.fr/la-certification-caffa-123160>

DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 A 12 HEURES AU MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 À 17 HEURES

Ces dates sont impératives.

LE CALENDRIER DES ÉPREUVES DE LA CERTIFICATION SERA DISPONIBLE SUR LE SITE ACADÉMIQUE.

B - DATES ET MODALITÉS DE RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉ OU DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Le dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives devra être **renvoyé par courriel à : dec6-caffa@ac-lyon.fr** en précisant en objet « **Inscription Admissibilité ou Admission - NOM DE NAISSANCE/NOM MARITAL PRENOM** » **au plus tard le MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 À 17 HEURES.**

- **ADMISSIBILITÉ :**

Le rapport d'activité de cinq pages dactylographiées au plus (hors annexes : celles-ci pouvant comporter tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer le jury sur cette activité) **ainsi que les rapports d'évaluation (administrative et pédagogique) devront être adressés au bureau DEC6** en 1 seul exemplaire au plus tard le lundi 8 janvier 2024. **Un envoi en lettre suivie est conseillé.**

Une version électronique du rapport sous la forme d'**un seul fichier** au format .pdf doit également être envoyée l'adresse suivante : dec6-caffa@ac-lyon.fr en précisant objet « **Rapport d'activité-Nom de naissance/nom marital/prénom** » **au plus tard le lundi 8 janvier 2024 à 17 heures.**

- **ADMISSION POUR LES CANDIDATS DÉJÀ ADMISSIBLES :**

Le mémoire professionnel, de 20 à 30 pages hors annexes, travail personnel de réflexion sur un sujet choisi par le candidat portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation, **devra être**

adressé au bureau DEC6 en 1 seul exemplaire au plus tard le jeudi 21 mars 2024. Un envoi en lettre suivie est conseillé.

Une version électronique du mémoire professionnel sous la forme d'**un seul fichier** au format .pdf devra également être envoyée, à l'adresse suivante : dec6-caffa@ac-lyon.fr en précisant objet « **Mémoire – CAFFA – Nom de naissance/nom marital/prénom** » **au plus tard le jeudi 21 mars 2024 à 17 heures**.

Aucun dossier, rapport ou mémoire professionnel déposé, posté ou envoyé hors délai ne pourra être pris en compte.

Tout retard consécutif à la transmission par l'intermédiaire d'un établissement ou d'un service administratif entraînera le rejet de la candidature pour forclusion.

III – MODALITÉS DE L'EXAMEN

L'examen pour l'obtention du CAFFA se déroule sur deux années. La première année est consacrée à l'admissibilité, la seconde à l'admission. Les candidats déclarés admissibles doivent déposer un dossier d'inscription aux épreuves d'admission au titre de l'année de leur choix.

- **Admissibilité :**

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury qui s'appuie sur un rapport d'activité fourni par le candidat. Ce rapport consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel. Le candidat présente une expérience professionnelle significative, notamment dans le champ de l'accompagnement et de la formation.

Épreuves : mardi 30 et mercredi 31 janvier 2024 (Dates prévisionnelles).

- **Admission :**

L'admission consiste en une épreuve de pratique professionnelle (au choix du candidat, au moment de l'inscription, entre une analyse de pratique et l'animation d'une action de formation) et la soutenance d'un mémoire professionnel.

Le candidat fait part de son choix avant le mois de décembre de la seconde année.

Le choix du sujet de mémoire est libre.

Epreuve de pratique professionnelle : du lundi 9 octobre 2023 au jeudi 21 mars 2024

Epreuves de soutenance : mercredi 3 et jeudi 4 avril 2024 (Dates prévisionnelles).

ATTENTION :

UNE RÉUNION D'INFORMATION EN DISTANCIEL SE TIENDRA LE JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023 À 17H30

(<https://visio->

[agents.education.fr/meeting/signin/230923/creator/28751/hash/0611597f840aa6ede248282ca09d49d36051a79d](https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/230923/creator/28751/hash/0611597f840aa6ede248282ca09d49d36051a79d))

L'inscription aux parcours de formation proposés par l'EAFC :

-[PF-LYO-207] PREPARATION CAFFA ADMISSIBILITE

-[PF-LYO-208] PREPARATION CAFFA ADMISSION

est possible à partir du **site académique** et à partir de **l'interface SOFIA FMO académique via le portail ARENA.**

**DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS,
TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ**

RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER TECHNIQUE DE SERVICE SOCIAL AUPRÈS DU RECTEUR

BIR n°3 du 11 septembre 2023
Réf : DPATSS/SG/CAB

Vous retrouverez la fiche de poste avec les modalités de candidature en annexe du BIR.

Une annonce est également publiée sur le site Choisir le service public :
<https://choisirleservicepublic.gouv.fr/offre-emploi/conseiller-technique-de-service-social--conseiller-technique-du-recteur-reference-2023-1333874/>

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS INTERNES DE RECRUTEMENT DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 : CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CONCOURS DE RECRUTEMENT CPE, PSY-EN

BIR n°3 du 11 septembre 2023

Réf : EAFC/CB/2023

La seconde campagne d'inscription **aux préparations des concours internes de recrutement des personnels d'enseignement et d'éducation** est ouverte pour la session des concours 2024

→ **du 8 septembre au 06 octobre 2023 inclus.**

L'inscription se fait individuellement uniquement sur le portail académique Sofia-FMO en cliquant sur le lien de la préparation au concours souhaitée, indiqué dans le tableau en annexe.

Ce lien vous dirigera vers le portail Sofia-FMO.

Les identifiants de connexion Arena peuvent vous être demandés.

- **Identifiant** : il s'agit de votre identifiant de messagerie électronique (initiale du prénom suivi du nom de famille) ex : xdupont
- **Mot de passe** : il s'agit du mot de passe de votre adresse académique (si vous ne l'avez jamais modifié, c'est votre **NUMEN**).

Attention !

- **L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours** qu'il appartient au candidat de faire personnellement, par internet, en respectant impérativement les dates de clôture.
- Au-delà de la date indiquée, le serveur pour les inscriptions aux préparations sera fermé.

Nous rappelons que les sessions de préparation ont lieu hors temps scolaire (mercredis après-midi, samedis matin et vacances scolaires) et que **toute inscription vaut engagement de présence.**

Les préparations ne seront ouvertes que si le nombre d'inscriptions individuelles est suffisant. Il est donc impératif de s'inscrire pendant la campagne.

AUCUNE inscription ne sera possible hors-délai.

Seuls les courriels avec une adresse académique seront pris en compte.

Les personnels relevant de l'enseignement privé sous contrat doivent s'adresser à l'organisme de formation de l'enseignement privé (FORMIRIS) pour s'inscrire à la préparation. Aucune candidature de l'enseignement privé, non validée par FORMIRIS ne sera retenue.

Aucune demande individuelle directement adressée à l'EAFC ne pourra être prise en compte.

Toutes les informations utiles concernant les concours internes sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/metiers-de-l-enseignement-et-de-l-education-89624>

Les personnels ayant sollicité un congé de formation pour préparer un concours interne doivent impérativement s'inscrire à la formation **même s'ils n'ont pas encore reçu la décision administrative définitive de leur congé de formation.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site à l'adresse suivante :

<http://www.ac-lyon.fr/>

ou envoyer un message à l'EAFC à l'adresse suivante : eafc@ac-lyon.fr

FICHE DE POSTE – DIRECTEUR/DIRECTRICE ADJOINT(E) DE L’EAFIC DE L’ACADÉMIE DE LYON – SPÉCIALITÉ PREMIER DEGRÉ

BIR n°3 du 11 Septembre 2023

Réf : EAFIC/DQ/CC/2023

Sous la responsabilité du directeur de l’école académique de la formation (EAFIC) de l’académie de Lyon, le directeur ou la directrice adjoint(e) participe à la mise en œuvre du projet de l’école. Il/elle assure ainsi un appui auprès du directeur de l’EAFIC dans la réalisation de l’ensemble de ses missions : suivi des dossiers, réalisation des commandes portées par Monsieur le Recteur, management de l’équipe de l’EAFIC.

Il/elle travaille en étroite collaboration avec les deux autres directeurs adjoints, avec les chefs des différents départements de l’EAFIC, les ingénieurs de formation et les gestionnaires de l’EAFIC de Lyon.

Il/elle est un inspecteur ou une inspectrice de l’éducation nationale titulaire. À ce titre, il/elle est plus spécifiquement chargé(e) de la mise en œuvre de la politique académique de formation des personnels du premier degré (enseignants, directeurs, formateurs). Il/elle travaille étroitement avec les responsables de la formation des services départementaux de l’éducation nationale des trois départements de l’académie de Lyon.

Ses missions relèvent de/du :

- la conception et du déploiement de la stratégie académique de la formation continue de tous les personnels, en particulier du premier degré ;
- l’accompagnement de la conception, du déploiement et de l’évaluation de parcours de formation académiques dans le cadre de la démarche qualité de l’EAFIC ;
- l’animation du réseau de formateurs académiques du premier degré (FEA1D) et l’encadrement de groupes de travail spécifiques ;
- la mise en synergie des réseaux académiques et départementaux de la formation, sur un versant pédagogique mais aussi technique et administratif ;
- l’appui aux différents départements de l’EAFIC de Lyon en lien avec les chefs de ces départements ;
- la coordination de partenariats avec des partenaires institutionnels de la formation (Inspé, réseau Canopé, universités, laboratoires de recherche, partenaires externes) ;
- suivi budgétaire du BOP140 formation (T2-HT2) en lien avec la cheffe du bureau financier de l’EAFIC et les services formation départementaux ;
- suivi des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de la formation ;
- la rédaction de notes de synthèse ;
- l’élaboration de ressources.

Il/elle représente le directeur de l’EAFIC en tant que de besoin. Il/elle prend part à différentes instances de travail académiques.

Profil recherché

- Inspecteur ou inspectrice de l’éducation nationale 1^{er} degré titulaire.
- Master 2 souhaité.

Compétences professionnelles et savoir-être attendus :

- Connaissance aiguisée du fonctionnement du système éducatif.
- Connaissance solide des orientations actuelles et dispositifs en faveur de la formation continue des personnels.
- Connaissance affirmée du fonctionnement des universités, de la recherche en éducation, des dispositifs de formation initiale
- Capacité à analyser les besoins, à concevoir, animer, suivre et évaluer des actions de formation.
- Expérience du management d'équipe, notamment participatif et transversal.
- Capacité à animer des réseaux, à travailler avec des interlocuteurs variés.
- Compétences relationnelles, sens de l'écoute.
- Capacité à être créatif et innovant, réactif et force de proposition.
- Capacité à concevoir, accompagner, conduire des projets.
- Maîtrise des usages institutionnels de communication, à l'oral et à l'écrit.
- Communication, aisance d'expression orale et écrite.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité à représenter l'Institution. Loyauté, rigueur et discrétion.

Le dossier de candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) est à transmettre, sous couvert du responsable hiérarchique, **avant le ..., délai de rigueur**, à

- Monsieur le directeur de l'EAFC à l'adresse suivante : eaafc@ac-lyon.fr,
- Madame la DRH adjointe d'académie (département RH de l'EAFC) à l'adresse suivante : Frederique.Wolff@ac-lyon.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 04.72.80.66.70.

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET A LA CULTURE

FICHE DE POSTE PROFESSEUR RELAIS AUPRÈS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON

BIR n° 3 du 11 septembre 2023

Réf : DAAC

La délégation académique aux arts et à la culture recherche un professeur relais auprès du Musée des Beaux-Arts de Lyon.

Profil :

Un enseignant titulaire de son poste dans un établissement du 2nd degré, doté d'une solide connaissance dans l'éducation artistique et culturelle.

Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 3 octobre 2023** à Madame Valérie Perrin, déléguée académique aux arts et à la culture

E-mail : daac@ac-lyon.fr

DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

RECRUTEMENT D'UN(E) DIRECTEUR-TRICE OPÉRATIONNEL(LE) GRETA CFA DU RHONE - ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

BIR n°3 du 11 septembre 2023
Réf : DRAFPIC

Le contexte

Le GRETA CFA du Rhône, centre de formation de l'Éducation nationale, propose une large variété de formations, adaptées à chaque situation personnelle : demandeur d'emploi, salarié, personne en reconversion professionnelle ou en recherche d'insertion, jeune en apprentissage.

Le GRETA CFA du Rhône accueille plus de 1000 stagiaires par an et près de 350 apprentis. Il propose ses formations sur 39 lieux de formation sur le département du Rhône (hors métropole de Lyon).

En 2022, le chiffre d'affaires du GRETA CFA était d'environ 4 500 000€. Il emploie 49 personnes et environ 275 vacataires travaillent pour ce GRETA CFA.

Le siège social est basé au lycée Louis Armand à Villefranche sur Saône.

Missions :

Dans le respect des orientations régionales et académiques, sous l'autorité hiérarchique du Délégué Régional Académique (DRAFPIC) et sous l'autorité fonctionnelle du Président du GRETA-CFA, vous assurez le développement et la gestion du GRETA-CFA du Rhône.

Vous intervenez principalement sur trois axes :

Politique et stratégie du GRETA-CFA

Vous mettez en œuvre et pilotez la stratégie du GRETA-CFA, en lien avec les orientations régionales et académiques ainsi que les besoins du territoire.

En collaboration avec l'agent comptable, vous construisez et suivez le budget. Vous proposez et pilotez la mise en œuvre de la stratégie financière pluriannuelle.

Développement de l'activité

Interlocuteur-trice privilégié-e des partenaires institutionnels et économiques, vous définissez, pilotez et assurez la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie commerciale et la politique de communication.

Au fait des évolutions de la formation professionnelle, vous coordonnez, avec l'appui des équipes de direction et d'encadrement (proviseurs, adjoints-gestionnaires, DDFPT) la mise en œuvre opérationnelle et la dynamique d'adaptation de l'offre de formation, en veillant à sa conformité avec les exigences réglementaires (tant au niveau des examens que du droit du travail ou de la qualité).

Véritable manager, vous encadrez et fédérez l'ensemble des collaborateurs liés à la production pédagogique.

Gestion des services communs

En lien avec l'équipe de direction de l'établissement support, vous animez et coordonnez les services communs (qualité, financier, RH, système d'information, commercial et communication, secrétariat de direction, maintenance)

Votre profil :

Vous êtes :

- Personnel titulaire ou contractuel de la fonction publique de catégorie A
- Non titulaire ou n'appartenant pas au secteur public : vous justifiez a minima d'un diplôme ou titre homologué de niveau 6 (bac +3) et avez également une expérience dans le domaine de la formation professionnelle.

Vous justifiez d'une expérience solide et réussie sur un poste similaire.

La connaissance du système éducatif et de l'environnement de la formation professionnelle et de l'apprentissage est nécessaire.

Votre leadership, votre pragmatisme, votre aisance relationnelle et votre esprit d'innovation sont les atouts qui vous permettront de réussir dans cette mission.

H/F de concertation et de communication, vous bénéficiez de compétences avérées en matière de :

- gestion de projet,
- gestion financière,
- gestion des ressources humaines,
- action commerciale
- de management d'équipes et de services.

Vous exercez vos fonctions sur la base d'une lettre de mission d'une durée de 3 ans renouvelable signée par le Recteur. Vous êtes nommé-e sur proposition du président de l'assemblée générale et du chef d'établissement support et après accord du DRAFPIIC.

Merci d'envoyer votre candidature avant le 27 septembre 2023 à :
drafpic-grh@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

Prise de poste à compter du 15 octobre 2023